Vol. XLIX — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 18 AOUT 1920 — No 39

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
PUBLIE ET IMPRIME
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

Morale Sociale

Encore une fois nous prenons la liberté d'emprunter à la **Revue Canadienne**, de Montréal.

Nos vivons dans une époque troublée; la flotte des navires de tous les Etats du monde est dans le désarroi complet.

Le monde est en face de l'anarchie parce qu'il se cramponne bêtement à l'idée que la question sociale se règlera par la seule force de l'intelligence humaine, sans le secours de la doctrine divine.

Nous invitons nos lecteurs à lire attentivement l'article dont nous commençons aujourd'hui la reproduction.

Nulle question n'est plus actuelle que celle-là.

Elle dépasse en importance les potins ordinaires et les manigances quotidiennes des petites combinaisons politiques.

Ceux qui n'ont pas le temps de faire des études longues et très approfondies de la question sociale trouveront là la substance de la saine doctrine et se mettront en mesure de trouver le bon chemin.

La vraie bataille doit se faire aujourd'hui et elle se continuera demain sur la question sociale.

Que chacun s'arme le mieux qu'il le pourra.

Le catholique éprouvera une immense satisfaction en constantant de nouveau comme les enseignements de son Eglise sont bien les plus sages, les plus généreux et les plus pratiques.

* * *

UN APOTRE D'APRES-GUERRE

Mgre d'Hulst Conférencier de Notre-Dame Défenseur de Morale Sociale

(Par Ed. Gouin, P.S.S.)

Par ses conférences de 1894, Mgr d'Hulst s'était placé au premier rang des moralistes de la famille; par celles de 1896, il se classe au premier rang des moralistes de la propriété. Nul ne l'a défendue contre le socialisme par des arguments plus solides et plus clairs, et nul ne lui a tracé ses devoirs et n'a fixé ses limites avec plus de fermeté et de précision.

Il distingue très justement et très opportunément entre la propriété elle-même et les divers modes de propriété. La propriété est un fait et aussi un droit, droit naturel indiscutable, reconnu et protégé par le septième commandement : le bien d'autrui ne prendras. Mais les modes d'appropriation sont divers et changeants. Ils varient selon les lieux et les époques. Il est permis de discuter la valeur comparative de celui-ci et de celui-là. "La propriété individuelle exclusive et héréditaire n'est que la plus récente et la plus compliquée de ces formes sociales qui s'échelonnent dans le temps et dans l'espace. Essayez d'établir si vous le pouvez qu'elle n'est pas la plus parfaite. Comme économiste, comme sociologue, je pourrai trouver votre prétention audacieuse ou puérile. Je pourrai la combattre au nom de la science. Comme moraliste, je vous laisserai dire... Il n'est pas vrai que cette manière de posséder soit la seule possible, ni la seule légitime."

Ce qui n'est pas vrai de la propriété individuelle ne l'est pas davantage de la propriété collective. C'est une manière de posséder qui est juste, mais qui n'est pas la seule juste, et qui n'est pas la plus désirable pour notre état présent de société et notre degré de civilisation. Voilà deux négations qui s'opposent contradictoirement à deux affirmations du socialisme contemporain et que Mgr d'Hulst démontre péremptoirement, la première seule au nom de la morale, la seconde au nom de l'expérience et du bon sens.

"La propriétéindividuelle exclusive et héréditaire résulte du dévelopement historique de l'humanité en quête d'une vie plus large, plus affranchie et plus heureuse. Le régime actuel a, malgré ses défauts, sur le collectivisime, toute la supériorité de la civilisation sur la barbarie. Socialiser la propriété, se serait couper dans sa racine l'activité humaine. Le grand stimulant du travailleur, c'est l'espoir de s'enrichir et de transmettre à ses enfants le fruit de ses labeurs. Si l'Etat perçoit les produits et les distribue, nul ne fera défaut pour recevoir sa part de jouissance mais beaucoup mettront moins d'empressement à produire leur part d'effort. Et comme, en dernière analyse, toute action collective se résout en efforts individuels, on aura détendu le ressort et la machine s'arrêtera. Au lieu de substituer à la richesse de quelques-uns la richesse de tous, on aura fondé le règne de l'universelle misère."

L'organisation du travail est liée intimement à l'organisation de la propriété et ceux qui rêvent de réserver à la collectivité le droit de posséder doivent logiquement lui remettre tous les instruments et toutes les conditions générales du travail. Qu'y gagnera la société? "L'organisation présente du travail est le résultat d'une évolution séculaire qui a sans cesse accru le bien-être des hommes et dont le progrès a été surtout retardé par leurs vices. Elle a pour fondement la liberté individuelle et la plus grande extension possible du domaine où se meut l'activité de chacun. Toute amélioration de la condition du grand nombre a coïncidé avec la conquête d'une liberté nouvelle. Quand je vois une société qui a dû tous ses progrès à la liberté et à qui l'on parle de chercher son salut dans un système de casernement et de règlementation à outrance, je garde le droit de refuser ma confiance."

Est-ce à dire que le régime actuel de la propriété et du travail soit sans défauts?? "Non certes, l'injustice n'en est pas absente. Mais la question est de savoir si l'injustice qui s'y rencontre est imputable à l'institution ou si elle est le fait des hommes... C'est dans le vice des hommes qu'il faut la rechercher et la poursuivre. Dès lors c'est à la loi de Dieu mieux connue, mieux comprise,' mieux obéie, victorieuse enfin des résistances de l'égoïsme, qu'il faut demander la guérison des plaies que recouvre le manteau brillant de la civilisation moderne. Que les droits de la propriété demeurent inviolés, mais que ses devoirs soient plus largement, plus universellement pratiqués!"

La propriété, en effet, telle que la conçoit et la défend la morale chrétienne, n'est pas la propriété que définit le droit romain jus utendi et abutendi, celle que trop de riches admettent exclusivement et qui explique, sans les justifier, tant de haines et d'attaques furieuses: elle se reconnaît des limites, elle se soumet à des devoirs, et ces correctifs apportés par le droit chrétien à la conception antique et encore trop actuelle de la propriété suffiraient peut-être, si tous les possédants voulaient bien les accepter, à faire disparaître ce que l'ordre social présent contient de choquant et de défectueux. Entendons par possédants ceux qui détiennent le sol, la richesse, le capital, les moyens de production, mais aussi le talent, le savoir, l'influence. Dans le langage chrétien, possession n'est pas synonyme de propriété, et si ancien que puisse être le fait de posséder, le droit de retenir n'existe pas et n'existera jamais à l'égard d'un bien injustement acquis. "L'homme qui possède doit surveiller les sources de sa richesse et retourner à celui qui a été dépouillé ou à ses héritiers ce qu'il s'est injustement attribué."

La propriété est grevée de l'obligation de l'aumône. "Le riche ne peut pas disposer arbitrairement de tout son bien. De son superflu il doit une part à Dieu dans la personne du pauvre... L'aumône est trop souvent considérée par beaucoup de gens comme un luxe de vertu, comme une bonne oeuvre facultative, tandis qu'elle est l'obligation la plus fortement articulée du Décalogue et de l'Evangile. Comment peut-il y avoir devoir du côté du riche sans qu'il y ait droit du côté du pauvre? Les athées seraient bien embarrassés de le dire, tout devoir supposant un créancier qui en exige l'accomplissement. Mais ici le créancier est Dieu même, et plus particulièrement, pour le chrétien, c'est Jésus-Christ qui se cache sous le personnage du pauvre. Dans le pauvre, je considère des yeux de la raison un home à qui je ne dois rien et des yeux de la foi un Dieu-homme à qui je dois tout. C'est depuis qu'on a supprimé cet intermédiaire entre le riche et le pauvre que la question sociale a pris un caractère plus âpre, que la richesse est devenue plus égoïste et la pauvreté plus arrogante. Si Dieu n'est plus là pour revendiquer au nom du pauvre, il est naturel que celui-ci revendique pour lui-même et que le riche conteste sa réclamation. La liberté civile, la civilisation moderne sans christianisme est le plus sauvage, le plus incohérent des régimes, c'est l'organisation de la guerre sociale."

La propriété cesse devant l'extrême nécessité d'un malheureux, et, si le cas n'est pas chimérique, celui qui n'a que cette ressource pour sauver sa liberté ou sa vie ne vole pas en s'appropriant le bien d'un autre, puisque devant son besoin le droit du possesseur a disparu. L'opinion mondaine ne comprend pas et se scandalise L'enseignement de la théologie catholique n'en est pas moins, sur ce point précis, formel et unanime.

La richesse, ou, pour mieux dire, celui qui la détient demeure assujetti, au titre commun, à la loi universelle du travail et le devient à un titre spécial. Avec quelle insistance, tout le long de sa vie, le fondateur de l'Institut catholique n'a-t-il pas constamment prêché cette obligation rigoureuse aux jeunes gens des hautes classes avec qui son ministère le mettait en rapports fréquents, s'élevant avec indignation contre "ceux qui semblent prendre à tâche de justifier les déclamations les plus folles par l'abus qu'ils font des avantages les plus légitimes", et ne se lassant pas de leur répéter qu'"il faut recevoir la fortune comme à la veille d'une bataille un officier reçoit un commandement périlleux", que "si chacun le regardait comme une charge, celui qui l'a reçue en userait avec modestie et celui à qui elle manque saurait s'en passer", qu'"ici-bas tout avantage implique une charge et tout privilège un service et que quand on s'affranchit de l'un, on mérite d'être dépouillé de l'autre."

(A suivre)

L'ENTENTE CORDIALE

Un trait remarquable de la réception en l'honneur des délégués de la presse impériale, c'est que la plupart de nos visiteurs qui ont hier porté la parole ont parlé français, plusieurs d'entre eux avec une singulière maîtrise de notre langue. Outre l'attention aimable qu'ils ont montrée à l'égard de la majorité française de notre ville, ils ont ainsi donné une délicate leçon à nos concitoyens anglais, qui, dans le programme qu'ils ont préparé pour ces deux jours de réception, non seulement ont oublié d'inviter la collaboration des Canadiens-français, mais ont évité aussi de mettre suffisamment en relief le caractère français de notre ville. Ce que l'on se propose de faire voir de notre cité à nos visiteurs ne la leur montrera pas beaucoup sous l'aspect qu'ils s'attendraient à trouver à "la troisième ville française du monde" Si par suite nos visiteurs voient notre ville avec son véritable caractère, cela sera dû moins au soin qui aura été pris de la leur montrer telle qu'elle est qu'à la vision particulièrement pénétrante qui distingue la profession journalistique.

De même ces observateurs professionnels découvriront-ils très probablement que l'entente tant prônée entre les deux races n'est pas aussi cordiale que nous affections souventde le proclamer. L'entente existe, parce que la solidarité des intérêts fait reconnaître le danger des querelles. Mais on ne trouve point entre les deux races cette sympathie, cette amitié, ce sentiment de fraternité sur lesquels devrait être fondée une entente cordiale En réalité les deux races vivent à part. Elles sont séparées dans les relations sociales, séparées dans les affaires, et séparées—il est facile de voir combien complètement—dans la politique. Au fond, les Anglo-Canadiens ont une antipathie bien caractérisée pour les Canadiens-français, que ceux-ci leur rendent dans la pleine mesure La majorité anglaise parle souvent de "fair-play", mais sous l'empire du "fair-play" comme le pratique la majorité, les Canadiens-français, politiquement n'en mènent pas large dans le pays On pourrait même dire que la majorité anglaise a pour idéal non pas le "fair-play", mais cette autre devise britannique : "What we have we hold", et convoite par surcroît tout ce qu'elle n'a pas.

Il a existé pendant la guerre entre les deux races de profonds malentendus, malheureusement créés et entretenus par des politiciens sans aveu. Et la réconciliation qui s'accomplirait sans doute aisément si les Anglo-canadiens étaient animés de l'esprit de conciliation qui caractérise la race britannique, est empêchée par leur défiance injustifiée et leur intolérance.

Par suite la visite des délégués de la presse impériale pourra être féconde en résultats bienfaisants, si nous leur faisons voir les conditions qui existent dans notre pays sous leur vrai jour. Inaccessibles aux susceptibilités et aux préjugés qui perpétuent entre nos deux éléments cette déplorable mésintelligence, ils pourront en effet, contribuer efficacement à opérer un rapprochement. Quand la minorité française au Canada réclame un traitement généreux, selon l'esprit britannique, ses revendications produisent un effet irritant. Nos visiteurs, lorsqu'ils se seront bien renseignés sur nos divisions, pourront au contraire y apporter des paroles apaisantes, qui achemineront les deux races au Canada vers une réconciliation durable, que l'une et l'autre, au fond, désirent, mais qu'elles sont incapables, seules, de réaliser.

Pour cela, il est essentiel que nous n'aveuglion pas nos visiteurs en leur faisant croire que nous sommes une famille heureuse, vivant dans la plus parfaite concorde.—La Patrie.

BONNE LECON

Sir Gilbert Parker et Sir Robert Bruce, délégués à la conférence de la presse impériale, ont donné une excellente leçon à nos voisins d'Ontario.

A la suite d'une cérémonie officielle qui avait réuni un auditoire d'élite et durant laquelle l'Université de Toronto leur conféra le titre de docteur en loi, Sir Gilbert et Sir Robert ont prononcé des paroles excessivement élogieuses à l'adresse des Canadiens-français dont l'influence bienfaisante contribue largement au développement du pays.

"Les Canadiens-français, a dit Sir Gilbert, donnent du tempérament à notre race et j'espère qu'Ontario et tout le Canada comprendront combien a été précieuse pour le pays l'influence canadienne-française."

Rappelant les liens d'amitié qui ont toujours uni l'Ecosse et la France, Sir Robert Bruce a dit qu'il se réjouissait de voir les deux grandes races au Canada se rapprocher de plus en plus l'une de l'autre.

Les paroles des hommes distingués que l'Université de Toronto honorait ne manqueront pas d'avoir un effet salutaire. Si elles ne résonnent pas agréablement aux oreilles des fanatiques endurcis qui préfèrent entendre la voix criarde des Hoken Edwards et Cie, l'on peut du moins espérer que dans la masse honnête et loyale du peuple elles nous mériteront des sympathies nouvelles.

Le passage parmi nous des journalistes distingués de la Grande Bretagne, aura des résultats heureux.—La Patrie.

LES MOUTONS DE PANURGE

(La Semaine Religieuse de Québec)

Il faut un singulier courage pour lire Rabelais en son vieux français et il faut une bonne volonté que nous n'avons pas pour goûter la saveur scatologique de son oeuvre. Aussi avons-nous toujours laissé aux curieux d'histoire littéraire et de linguistique le soin de l'approfondir.

Mais il y a une page de Rabelais qui vaut une fable de Lafontaine et conserve tout le long des siècles son actualité. Elle est tirée de Pantagruel. C'est le bref épisode des moutons de Panurge.

Panurge s'est fait injurier par un compagnon de traversée qui est un marchand de moutons; Panurge, un fin et malicieux matois, imagine une vengeance sans pareille; il achète de l'autre, très cher bien entendu, un mouton qu'il amène ensuite près du bastingage et jette aussitôt par dessus bord sous les yeux du troupeau bêlant du marchand. Cela n'est pas plut tôt fait que tous les moutons, à l'envi sautent à la suite du premier; tant et si bien que finalement le marchand ayant tenté d'en retenir un, grand et fort, par la toison, est lui-même entraîné à la mer à la grande mais injuste satifaction de Panurge.

L'histoire des moutons de Panurge est basée sur un fait d'observation quotidienne, et non pas seulement chez les bêtes à toison longue et blanche.

Ce qui est vrai des moutons l'est aussi des singes; ce qui est vrai des singes l'est souvent des hommes.

Preuve?—La réponse invariable de tous ceux qui sont lancés dans le tourbillon mondain :

Ne pas danser? mais tout mon monde danse.

Ne plus boire? mais qu'est-ce qu'un étudiant qui tire de l'arrière quand tout un groupe lève son verre à de multiples santés?

Refuser de fumer? mais imaginez-vous une réunion de dames, un après-midi, un thé de jeunes filles sans ce passe-temps merveilleux, sans ce fashionable couronnement?

M'abstenir du théâtre suspect? mais monsieur un tel, dont vous ne contesterez pas la haute honorabilité, ne se fait pas faute d'y conduire sa jeune fille.

Ne pas lire de livres pour grandes personnes seulement? Mais alors comment avoir l'air au courant; et quel brevet d'infériorité je vais m'attirer!

Ne plus me décolleter? Vous n'y pensez pas; madame une telle est un pilier des oeuvres de charité; elle communie souvent; et cependant on la dirait à l'ambition avec sa fille à qui révèlera le plus de soi-disant attraits!

Eviter de porter les autres au mal? Mais, je m'enfermerai alors; chacun n'est-il pas une occasion de péché pour les autres?

Non! Voyez-vous il faut en prendre son parti; quand tout le monde fait quelque chose, il faut suivre; autrement on a l'air de vouloir faire la leçon.

Moutons de Panurge!

Moutons de Panurge, ceux qui raisonnent ainsi, et moutons de Panurge ceux qui agissent de la sorte.

La personne la plus imprudente, la plus osée ou la plus inepte s'est jetée à la mer; les autres suivent.

Chacun est à même de le constater: dans les salons, dans les cercles, dans les relations mondaines, la conduite n'est pas aux plus sérieux; elle est aux éléments avancés; ce sont eux qui dictent l'accueil à faire aux modes,, les autres suivent, par entraînement, par faiblesse, par légreté, voire par dépravation.

Et personne ne voit rien d'humiliant à se laisser guider dans le ridicule ou l'indécence par de superficiels blancs-becs, par de pauvres tête de linottes, souvent aussi par de pharisaïques crapules; mais on crie aussitôt à l'ingérence cléricale si ceux qui ont mission—mission surnaturelle — d'éclairer, de diriger les âmes, interviennent pour les défendre contre l'esprit du mal.

Moutons de Panurge et qui voudraient entraîner avec eux, dans leur chute, tout ce qui menace de les retenir : modestie chrétienne, droiture de conscience, respect des enseignements de l'Eglise et de l'autorité du prêtre.

Rougit-on encore d'imiter les moutons de Panurge? Hélas, on ne sait plus rougir; on rougirait plutôt de rougir.

Jusqu'à présent l'allusion à ces célèbres moutons était regardée comme un des plus puissants réactifs contre le respect humain et contre ce qu'on appelle justement l'esprit moutonnier.

Penser comme toute le monde, parler comme tout le monde, agir comme tout le monde, à tout risque, et s'exempter par ce moyen la peine de contredire l'erreur ou de combattre le mal, l'ennui d'attirer l'attention, le désagrément de perdre une réputation de largeur à laquelle on tient si fort dans le monde élégant: c'est là tout l'esprit mountonnier. C'est un esprit de lâcheté; les lâches ne sont capables de solidarité que dans la peur ou la fuite. Les lâches sont des lâcheurs. Ils lâchent les chefs, lâchent les principes, ils lâchent la vertu, l'honneud et l'amitié. Quand ils sont en bande, ils suivent le premier qui forme la ligne. comme des moutons. comme des moutons de Panurge.

Qui ne voit que les multitudes modernes sont essentiellement moutonnières; il reste donc aux élites à avoir le courage de leurs convictions et à faire des conquêtes au sein même des multitudes, à faire surgir des oasis dans le désert.

Ah! grossissons les rangs de l'élite, de l'élite intellectuelle, de l'élite artistique et de l'élite morale, pour diminuer enfin le spectacle humiliant du troupeau suiveur se jetant bêtement à la mer à laqueue leu leu, pour faire comme les autres.—V. G.

LA PIECE FAUSSE

L'oncle de Paul est venu passer quelques jours à la campagne chez les parents de son neveu. Avant de partir, il fait cadeau au petit garçon d'une pièce de deux francs.

Celui-ci est ravi, d'autant plus que c'est justement la fête du village; il va pouvoir s'amuser. Et il prend en courant le chemin du champ de foire.

Il fait très chaud, Paul, qui meurt de soif, s'arrête devant un marchand ambulant qui vend du coco :

— Un verre de coco, s'il vous plaît? dit-il, en tendant la pièce.

Le marchand l'examine, et la lui rendant :

— Votre pièce est fausse, dit-il.

— Comment, fausse?

— Mais oui; vous ne l'avez donc pas regardée?

— Non, répond l'enfant qui examinant à son tour les deux francs, reconnaît la justesse de l'observation.

Il est navré. Tous ses rêves de plaisir s'évanouissent. Son oncle qui est très myope, s'est laissé attraper, et c'est le neveu qui doit subir les inconvénients de sa mauvaise vue! Ah! mais non! cela ne se passera pas comme cela! Paul oubliantles sévères principes d'honnêté qui lui ont été donnés, veut absolument arriver à changer sa pièce. Il tourne ses pas d'un autre côté, essaye successivement de faire de la monnaie à un tir, à un manège de chevaux de bois, à une loterie; partout on lui refuse sa pièce, en accompagnant le refus d'épithètes peu flatteuses pour lui.

Rouge jusqu'aux oreilles, il se dissimule dans la foule. Il atteint l'autre extrémité du champ de foire.

Là, devant un petit éventaire de gâteaux, se tient une vieille femme, misérablement mise. Elle non plus ne doit pas y voir bien clair, car ses pauvres yeux clignotent, comme si la lumière lui faisait mal.

— Celle-là va peut-être l'accepter, se dit Paul, sans songer à la bassesse de son action.

Il avise sur l'étalage une friandise de dix centins et tend encore une fois la pièce, avec un battement de coeur. La vieille marchande la prend sans faire d'observation et rend au jeune garçon 1 fr. 90 en sous. Paul les engouffre dans sa poche et se sauve comme un voleur. Enfin, il va pouvoir s'amuser! Il s'offre les montagnes russes, le tobbogan, les ballons captifs... C'est curieux, il ne se divertit pas comme il l'avait espéré. Il pense tout le temps à la marchande de gâteaux.

Quand il a dépensé ses derniers centimes, il reprend le chemin de la maison; mais il est triste, absorbé, il n'a pas faim; il touche à peine au dîner.

— Serais-tu souffrant, Paul? lui demande sa mère.

— Non, maman; mais je suis fatigué. Puis-je aller me coucher?

—Certainement.

Dans son lit, Paul ne peut trouver le sommeil; il revoit sans cesse la vieille femme, ses mains tremblantes, son visage ridé, ses yeux clignotants. Quelle déception elle a dû éprouver en s'apercevant du mauvais tour qu'on lui a joué!

Elle n'a peut-être pas eu de quoi s'acheter à dîner, se dit-il.

Et il se met à pleurer. Enfin, il s'endort, vaincu par la fatigue et l'émotion.

Dès le lendemain matin, à peine habillé, il a couru auprès de sa mère et lui a fait l'aveu de sa faute en ajoutant :

— Veux-tu me prêter deux francs, chère maman? Tu me les retiendras peu à peu sur les deux sous que tu me donnes chaque jour pour mon goûter; je me contenterai de pain sec pendant vingt jours.

Et il ajoute avec un grand soupir :

— J'ai bien mérité d'être puni.

La mère de Paul l'a embrassé et lui a remis une pièce de deux francs, bonne celle-là. Il a couru sur le champ de foire et a retrouvé la vieille femme avec l'air encore plus malheureux.

— Madame, hier, je vous ai donné une pièce fause, j'en suis bien fâché; en voici une bonne à la place.

— Ah! mon petit Monsieur, quel bonheur! j'étais dans la désolation. Pensez donc! Deux francs, c'est énorme pour moi, et j'ai ma petite-fille à ma charge. J'en ai pleuré.

— Moi aussi! a pensé Paul.

— Tenez, a repris la bonne femme, la voilà cette vilaine pièce.

Et elle l'a tendue au jeune garçon.

— On va lui faire un sort, pour qu'elle n'attrappe plus personne, a répondu Paul en riant.

Et il l'a lancée de toutes ses forces dans la rivière. — L'Etoile Noëliste.

Hommage Public au Sacré-Coeur

La paroisse catholique de N.-D. de la Miséricorde Ile des Chênes, prépare une petite fête religieuse pour le 29 courant Elle sera présidée par Sa Grandeur Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface. Il s'agit de la bénédiction d'une statue du Sacré-Coeur Montmartre érigée dans le parterre de l'église.

Cette oeuvre d'art nous vient des ateliers si bien connus de P. Carli, Montréal.

Voici le programme : Messe paroissiale précédée d'un pain bénit présenté par les dames de la paroisse à 10 heures a.m. arrivée de Monseigneur. A 2 heures p.m. dévoilement et bénédiction de la statue; à 3 heures sermon de circonstance donné par Monseigneur l'Archevêque et suivi de la bénédiction du Saint Sacrement. Il y aura dans l'église à 8 heures p.m. une représentation de vues animées, scènes de l'ancien et du nouveau testament et quelques vues de guerre.

Il y aura en outre pour reposer les yeux des chants sacrés exécutés par des voix qui nous sont sympathiques.

Après la soirée illumination du monument du Sacré-Coeur. De modestes goûters seront servis sur place. Vous trouverez des liqueurs douces. Voilà ce que permettent nos ressources. Cette fête sera sans aucun doute un beau jour pour tous nos amis qui voudront bien la rendre imposante par leur nombre.

Elle sera pour nous en particulier un jour d'action de grâces.

Notre petite localité a vu bien des printemps sans rose, mais maintenant la lumière brille, le Sacré-Coeur y règne et y règnera à jamais.—L. G. Rivard, ptre curé.

MINISTRE DE LA MILICE ET DE LA DEFENSE

Avis aux anciens membres de la Force expéditionnaire canadienne.

AVIS est donné, par la présente, à tous les intéressés, que les anciens membres de la Force expéditionnaire canadienne ayant droit et requérant un traitement dentaire après avoir été licenciés, devront soumettre leurs demandes à l'officier dentaire du district, au quartier-général du district où ils résident, le 1er septembre 1920 ou avant cette date Les demandes pour un traitement dentaire, reçues après le 1er septembre 1928, ne seront point considérées.

Ottawa, le 3 août 1920.

(Signé) EUGENE FISET,
Major-général,
Sous-ministre.
Ministère de la Milice et de la Défense.

FEUILLETON DU "MANITOBA" — No 4

Le Grand Mufflo

Par Pierre L'Ermite.

Et Mufflo, plutôt ronchonnant, enfourche sa bicyclette et part à gauche.

Elle avait bien choisi son heure et sa destination, Mme Rumahu, car son héritier était obligé de passer devant la cour où se réunissaient toujours, avant la messe, les enfants du catéchisme.

La route, à cet endroit, est en contre-bas et revient en talus sur elle-même trois mètres plus haut; il était donc impossible que Mufflo ne fût pas vu plusieurs fois, à l'aller et au retour.

La matinée était belle et lumineuse, un gai soleil printanier faisait étinceler en splendeurs le brouillard léger du matin; la route sèche et craquante chantait sous le galop écrasé de la bicyclette

Mais le jeune Mufflo, aplati sur sa selle comme une grenouille de fonte sur un tonneau, passe, sans les voir, au milieu de ces poésies. On dirait maintenant qu'il saisit la pensée de sa mère, et que, pour ce gamin-là aussi, se venger du bien qu'a pu lui faire un curé soit un sentiment à la joie mauvaise duquel il s'éveille enfin sous la couvée maternelle!

Et, lentement, il passe, repasse, un pli fanfaron aux lèvres, au milieu de ses camarades, qui se forment déjà sur deux lignes.

— Ohé! Désiré...! crient quelques enfants, tu sais, c'est tout de suite, la messe...?

—...? La messe...! J'y cours à ta messe!...

Et, tournant le dos à tout le monde, sûr de l'effet produit, Rumau pédale en ricanant vers les Guérémeaux.

* * *

La route est longue et se déroule comme un serpent terreux au milieu des blés encore bas; à chaque instant, le jeune Mufflo croise les paysans qui descendent à la ville, des parents de communiants qui se hâtent pour la cérémonie..

Et voilà qu'on le reconnaît, le petit Mufflo!

—...C'est le fils à la blanchisseuse de la ruelle...? Une riche pièce!...

— Mais il est de la Première Communion..? Comment se fait-il qu'il course les grands chemins en bicycleteux...?

Encore quelque histoire là-dessous... Il dû se faire balancer par l'abbé! D'ailleurs, il en a une réputation de propre à rien, ce gaillardlà!

Et, tout de suite, l'éloge du jeune Mufflo s'étend, se précise, se multiplie, c'est comme qui dirait un bouquet de fleurs!...

Le gamin a beau agiter désespérément son grelot, personne ne se dérange sur la route étroite, qui, maintenant, se strie de perpétuelles ornières.

Il faut que Mufflo mette pied à terre et traîne derrière lui sa machine perfectionnée, datant de l'âge de pierre, achetée d'occasion au milieu d'un stock de vieille ferraille Mais, quand on le voit à pied, les paisanteries vont en augmentant.

Du coup, l'enfant devient rouge comme une pivoine en présence de l'accueil inattendu qui encadre son équipée.

— Dis donc, moucheron, et la messe...?

— La Messe? — Et Mufflo essaye de se redresser, comme si, déjà, il eût regardé ce mot comme une insulte à son puissant esprit.. —La Messe?

—...Si ça ne fait pas pitié, murmure un paysan en retirant sa pipe de sa bouche, déjà galvauder le lendemain de la Première Communion...!

— Galvander!... Je m'en vas chercher de l'amidon...

— De l'amidon...? —Et le vieux hausse les épaules d'un air de suprême pitié... —Si c'est pour te nettoyer, mon garçon!..

— Eh bien quoi... fait le gamin en s'arrêtant en une pose de défi, j'ai bien le droit d'aller en chercher..' de l'amidon...?

Et comme on continue son chemin sans lui répondre, Mufflo, furieux, se hisse de nouveau sur sa machine et pédale au bord des avoines.

... Tout ça... C'est le curé qui en est cause... et faudra régler les comptes!... D'abord, il rossera Pothier, l'intendant du catéchisme; une espèce de cafard, qui a toujours dix de récitation; ensuite... on verra si les carreaux du presbytère sont solides... La Messe... Sapristi, on lui en a fait assez entendre de messes; et puis, après tout, il est bien libre...

Et, tout en monologuant, Mufflo passe devant les deux fermes des Ecouchies et aperçoit, à gauche, les premiers toits des Guérémeaux.

Le marchand d'amidon est làbas, tout au bout du village, après la route pavée. Muflo, qui estime avoir suffisamment secoué son dîner de la veille, met pied à terre dans la rue, et la même surprise, à laquelle il ne s'attendait pas davantage, se produit sur tous les visages de ses amis et connaissances.

— Mais... Qu'est-ce que tu fabriques ici, mon garçon? Tous tes camarades sont à la cérémonie... Tu t'es donc fait refuser à la communion...

— Bien, moi... Je n'y suis pas, voilà tout... Je suis bien libre!...

— Libre?... Espèce de moucheron!... Et où vas-tu...?

! Je vais chercher de l'amidon..

— De l'amidon... T'est pas fou...? Mais c'est fermé aujourd'hui, l'amidon! Et puis hier aussi, ils sont tous làbas, par rapport à la petite qui renouvelle...

Et Mufflo regarde bêtement la porte verte de l'amidonnerie, toute encapuchonnée de lierre, comme s'il espérait qu'un hasard quelconque allait tout d'un coup la faire ouvrir devant lui...

* * *

Elle ne s'ouvrit pas, et Mufflo remonta, mélancolique, sur sa machine, avec la perspective de la route inutile à refaire.

Seulement, il réfléchit: au retour, il va encore recevoir les mêmes compliments qu'à l'aller... S'il fiasait un crochet, passait par Ormeaule-Vieux, évitait l'école, et arrivait chez lui, tout droit, par la grande cavée neuve qui descend entre la ruelle de la blanchisserie et l'église...?

Un instant il gratte son front sous sa casquette... Ça lui faisait sept bons kilomètres en plus...? Mais c'est devenu peu à peu si assommant de passer au milieu de toute cette calotte de là-bas, que Mufflo se sent disposé maintenant à faire toutes les lieues possibles pour l'éviter.

Et le voilà qui pédale... pédale... D'abord sur le raidillon cailouteux qui sort du village, puis dans les sentiers étroits qui enlacent, ainsi qu'un bouquet de mariée, le joli petit village d'Ormeau-le-Vieux, tout frais et pimpant sous la neige parfumée de ses fleurs printanières; et enfin, entre les rangées de hauts peupliers qui semblent surveiller, du haut de leur chantante ramure, la campagne qui se déroule jusqu'à l'infini de l'horizon...

En mai, à 10 heures, le soleil est déjà un peu chaud, surtout quand un gamin de onze ans se voit obligé d'activer une ferrailleuse machine, à laquelle saint Jean eût certainement préféré ses apocalyptiques chevaux.

Aussi le jeune Mufflo était-il rubicond comme une tomate, tout zébré de sueur et de poussière, quand il arriva tout en haut de la fameuse route qui descend derrière l'église, avec une pente à donner à réfléchir aux membres les plus entraînés du Touring-Club.

Lui, Mufflo, ne vit qu'une chose, c'est que là-bas l'horloge marquait 10 h. 1-4, et que ces calotins étaient assez canailles pour sortir juste au moment où il allait passer!

Or, par une de ces coïncidences qui n'arrivent qu'aux Mufflo, à peine le gamin avait-il décrit une dizaine de lacets, d'un bord de la route à l'autre, pour diminuer la pente, que, subitement, les cloches se mirent à sonner à toutes volées, annonçant la sortie de la fameuse messe d'action de grâces!

Mufflo en eut une suée supplémentaire!... Et alors, prêt à tous les partis extrêmes, et prenant carrément le milieu de la route, il se mit à dévaler avec une vitesse proportionnelle au carré de la distance.

La côte a bien 1800 mètres, Mufflo n'en avait pas couvert 500, que, le catéchisme entier, l'abbé en tête, Pothier le suivant, tous les parents autour, en grande toilette, arrivaient sur la place...

La blanchisserie des Rumahu fait le coin d'une ruelle qui profile ses murs lépreux deux minutes avant cette place, et Désiré-Prosper, entraîné avec une vitesse vertigineuse, se pose la fameuse question du tournant qui devient de plus en plus impossible à résoudre.

D'abord, il perd sa casquette... Puis les pédales, ce qui est plus grave. Alors, subitement, la situation se complique encore : un de ces traîtres caniveaux qui servent à l'écoulement des liquides plus ou moins pluviaux coupe juste la route en biais; et surtout, attirée par le son guimbardier de cette ferraille emballée, toute la foule, entassée au bas de la route, se demande anxieusement quel est l'ivrogne qui vient ainsi se faire casser la figure en société...? Car, évidemment, ce ne peut être qu'une idée de pochard désespéré.

Le caniveau, pourtant, se passa bien, sauf une secousse homérique, à la méditation de laquelle Mufflo n'a pas le temps de s'arrêter... Misère de malheur!...

(A suivre)

REFORMES A OPERER

(La Presse)

C'est travailler au règlement du problème social que de rechercher les moyens de rendre plus cordiales, plus franches, les relations entre les patrons et les ouvriers. Du moment que l'esprit de suspicion et d'antagonisme aura disparu chez les uns et les autres, pour faire place à un désir sincère de s'entendre et de coopérer, de ce moment, la question sociale sera résolue. On doit donc diriger ses efforts de ce côté, qu'il s'agisse de l'action de particuliers ou de l'intervention de sociétés.

Plusieurs points ont été soulevés au dernier congrès des unions nationales catholiques de cette province, tenu à Chicoutimi, à la fin du mois dernier, qu'il importe de souligner. Au cours de ses séances, la convention a passé de nombreuses résolutions visant précisément à améliorer les rapports des employeurs avec leurs employés. Citons, en particulier, celles qui ont trait à la création des conseils industriels, au travail des enfants dans les usines et les manufactures, à l'établissement d'un fonds de secours en maladie au bénéfice des membres des unions ouvrières.

On a dit des conseils industriels qu'ils étaient "la clef de voûte de la question ouvrière." En Angleterre, où ils ont d'abord été établis, puis aux Etats-Unis et même en Canada, ces conseils ont donné d'excellents résultats. Les ouvriers ont le privilège de faire partie du bureau de direction par l'entremise de leurs représentants. Ils ont leur mot à dire dans la conduite de l'entreprise et dans les conditions de travail. D'autre part, les patrons sont en mesure de mieux connaître les besoins de ceux qui travaillent pour eux, parce qu'ils viennent plus souvent en contact avec ces derniers. On doit souhaiter, en effet, que le nombre des conseils industriels augmente de plus en plus en notre pays. Ces institutions ne suffiront pas seules à guérir les maux dont nous souffrons; elles peuvent néanmoins contribuer dans une large mesure à les atténuer.

Il appartiendra ensuite au conseils ainsi établis d'étudier certains problèmes intéressant la classe laborieuse. Ainsi, pour ce qui a trait au travail des enfants, on devrait s'efforcer de bannir des usines et des manufactures tout jeune homme et toute jeune fille, non seulement d'âge inférieur à celui fixé par la loi, mais incapable de fournir des raisons valables les justifiant de quitter le foyer pour chercher du travail au dehors. La jeune fille, surtout, devrait être impitoyablement écartée, parce que, elle principalement, a à souffrir. Les unions ouvrières nationales catholiques entreprendront une campagne qui leur vaudra l'admiration, la reconnaissance et l'encouragement des véritables patriotes, si elles s'emploient à opérer cette réforme.

De même pour la création des fonds de secours en maladie au profit des unionistes. Le peuple travailleur ne peut guère pourvoir à ses besoins en cas de maladie. A cause de familles nombreuses, le plus souvent force lui est de vivre au jour le jour. Heureux encore quand les parents, après avoir élevé et établi leur enfants, trouvent en ces derniers des êtres reconnaissants, disposés à leur venir en aide. La maladie trouve donc l'ouvrier complètement désarmé. Un fonds de secours qui aurait pour objet de l'aider à traverser ces mauvais passages, sans que toute l'organisation familiale soit ébranlée, serait assurément une amélioration Le problème présente des difficultés nombreuses, mais à les vaincre le mérite sera plus grand.

Attachons-nous, de toutes façons, à donner à la masse sa part de bienêtre. Les peuples heureux et contents sont paisibles. Or, nous voulons que l'oeuvre de notre développement économique s'accomplisse dans la paix. Travaillons donc à implanter solidement au sein de notre population la paix industrielle et sociale!

Mariage Fashionable

Mardi dernier M. Arthur Prud'homme avocat, fils de l'Honorable Juge Prud'homme, conduisait à l'autel Mademoiselle Marie Anne Béliveau, fille de M. Hormisdas Béliveau, ancien maire de St-Boniface.

Ce fut un mariage chic en tous points.

La bénédiction nuptiale fut donnée par Sa Grandeur Mgr Béliveau, oncle de la mariée, en la cathédrale de Saint-Boniface. Une foule nombreuse d'amis des deux familles assistait à la cérémonie.

Aprs la messe une brillante réception fut donnée à la résidence de M. et Mme H. Béliveau.

Les nombreux amis du jeune couple lui souhaitent prospérité, bonheur et longue vie.

M. et Mme Arthur Prud'homme sont partis en voyage de noces et seront absents environ deux mois. Bon et heureux voyage.

FAUTEUR DE DISCORDE

(La Patrie)

Quoique le chef du gouvernement de Québec et le chef du gouvernement d'Ottawa aient, à quelques jours d'intervalle, préconisé un rapprochement des deux races, chacun des deux partis politiques serait probablement fort attristé si ce rapprochement s'opérait par une heureuse initiative de l'autre. Cette rivalité jalouse entre les partis est certainement une des raisons pourquoi nos querelles de race ne tendent jamais à s'éteindre. Quand il n'y a pas de nouvelles blessures saignantes, la politique ravive les anciennes blessures, ainsi que vient de faire, d'une assez singulière façon, le "Globe", de Toronto.

Plusieurs ont été un peu surpris de la bonne impression qu'a produite dans notre province l'appel à la réconciliation que l'hon. M. Meighen a fait entendre dans son discours à Portage-la-Prairie. Sauf quelques exceptions, la presse canadienne-française en général a trouvé que c'était un bon mouvement de la part du premier-ministre. Cependant le "Globe," qui n'a pas toujours montré autant de zèle pour voler à la défense des Canadiens-français, a commenté ce discours avec autant de sévérité que les plus sévères journaux du Québec. Il ne pouvait évidemment y trouver un nouveau sujet d'irritation, de sorte qu'il en a cherché un dans le lointain passé.

Et il rappelle qu'à la suite d'une virulente sortie de M. Meighen contre lui aux Communes, sir Wilfrid Laurier aurait dit à ses amis fort courroucés que le jeune député de Portage-la-Prairie deviendrait plus sage et regretterait sa méchanceté. "S'il reste dans la vie publique, aurait prédit l'ancien chef libéral, il nous suppliera de pardonner et d'oublier." Et le "Globe" conclut que le moment est venu où nous pouvons voir M. Meighen demander l'oubli des injures.

Si le premier-ministre est réellement dans l'attitude du pénitent qui implore son pardon, le "Globe" n'est pas généreux en appuyant sur la faute ancienne plutôt que sur le mouvement de repentir. Une telle conduite s'expliquerait chez quelqu'un du Québec dont la rancune serait restée vivace; mais pour un journal de Toronto, même libéral, il ne semble pas possible qu'une offense à la province de Québec cause une aussi persistante souffrance.

Mais il y a un autre sujet d'étonnement: M. Meighen vient d'affirmer que l'incident relaté par le "Globe" est une pure invention. De sorte que l'affaire prend un tour encore plus sérieux.

Un témoignage oral cité à plusieurs annéesde distance est toujours plus ou moins incertain; et surtout lorsque, comme dans le cas actuel, le témoin cité est mort, est-il difficile d'attacher aux paroles rapportées de mémoire une grande valeur probante. Des paroles attribuées à sir Wilfrid Laurier, il peut donc être impossible de faire une preuve rigoureuse. Mais il en est autrement du discours de M. Meighen, qui, ayant été prononcé en Chambre, doit forcément être imprimé dans les "Débats." Pourquoi le "Globe" n'en a-t-il pas cité le texte officiel?

Cet incident gagnerait à être tiré au clair, ne fût-ce que pour faire voir si la sollicitude que nous témoigne en ce moment le "Globe" est sincère. Depuis quelque temps, la presse d'Ontario nous a multiplié les compliments, que nous n'avons pas tous pris pour de l'argent comptant. Or, nous ne tenons pas aux fausses manifestations d'amitié, qu'elles viennent du "Mail and Empire", du "World" ou du "Globe".

Si le "Globe" veut se porter à notre défense, quoique nous nous croyions capables de nous défendre nous-mêmes, qu'il nous prouve qu'il ne fait pas simplement de la politique. Et surtout, qu'il ne nous compromette pas, sous prétexte de nous servir, en présentant des fables pour des documents authentiques. Notre province estime avoir assez de griefs fondés en fait contre le régime qui a gouverné à Ottawa depuis plusieurs années pour ne pas vouloir entretenir de griefs imaginaires.

Comme elle nous apparaît, la conduite du "Glob" ne nous semble guère inspirée par un désir au rapprochement des deux races. On dirait plutôt que le confrère libéral de Toronto a peur de voir s'adoucir les anciennes animostés et qu'il s'efforce de les attiser. Si tel était le mobile de son action, il jouerait à la vérité le rôle d'un fauteur de discorde.

NOTES LOCALES

Mme Vve P Trudeau, de Saint-Boniface est partie pour un voyage dans l'Est.

Le fête de l'Assomption a été célébrée avec solennité à la cathédrale M. S. Hélie a signalé son retour au milieu de nous en chantant avec beaucoup d'âme Ave Maria de Gounod.

Plus d'une centaine d'élèves anciens ou nouveaux ont assisté à la messe dimanche matin au collège de Saint-Boniface. Le R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., un ancien élève officia. Le R. P. Bernier, s.j. présida au déjeuner qui suivit la messe. Le R. P. Bourque, s.j. recteur du collège, n'étaient arrivé de l'est qu'à la toute dernière heure.

Vancouver, la Métropole du Pacifique





En haut: Vue du port de Vancouver.
En bas: Le coin des rues Hastings et Granville.

Le développement qu'ont subi depuis quelques années les vastes territoires qui s'étendent à l'ouest du lac Supéri ur a surtout été marqué par la naissance de villes nombreuses qui ont pratiquement surgi du sol durant la période de prospérité qui précéda le bouleversement de la guerre, ainsi que par l'expansion des centres qui existaient déjà avant même que l'attention générale se soit fixée sur cette riche partie du Dominion. Dans les provinces prairies, des villes comme Winnipeg, Regina, Calgary et Edmonton, devant l'affluence considérable des immigrants venus de toutes les parties du monde tenter fortune dans le moderne Eldorado canadien, virent leur population se décupler et leur développement prendre un tel essor, qu'il devint souvent difficile pour l'administration des services municipaux de tenir le pas avec l'augmentation formidable qui se manifestait dans toutes les sphères.

La Colombie-Anglaise jouit aussi à cette époque de la vague de prospérité qui s'était abattue sur le Canada et ses villes prirent alors presqu'autant d'expansion que celles des prairies. La principale, Vancouver, s'est développée dans des proportions telles, qu'elle est devenue aujourd'hui l'un des centres les plus importants du pays. Avantageusement située au fond d'un havre bien abrité et point terminus de la ligne transcontinentale du Pacifique Canadien, à qui il faut dire qu'elle doit une partie de sa prospérité, cette ville ne devait pas tarder à devenir par l'étendue de son commerce, la métropole de la côte du Pacifique. Loin de voir son importance diminuer par le fait de la guerre et de la grande dépression qu'elle causa dans le domaine économique, Vancouver sembla toujours conserver pendant les années instables que dura le conflit, le caractère d'activité qui le distinguait auparavant. Grâce à son port par où passèrent des quantités extraordinaires d'approvisionnements et d'articles de guerre, de même que des milliers de soldats, la ville ne vit pas beaucoup ralentir sa marche progressive ni diminuer dans une trop grande mesure le chiffre de ses affaires.

Pendant les premières années de la grande guerre, avant que nos voisins du sud y prissent part eux-mêmes, Vancouver fut probablement l'endroit le plus visité par les touristes américains le long de la côte du Pacifique. Intéressante par son caractère cosmopolite, pittoresque par son site exceptionnel, la ville offre encore dans ses limites et dans ses environs, une foule d'attractions naturelles qui font les délices des visiteurs. Son parc Stanley qui ferme le havre aux trois-quarts, lui laissant un passage étroit mais profond, est avec sa luxuriante végétation, ses superbes promenades et ses pins géants, probablement le plus beau du genre en Amérique; le canyon de Capilano que l'on traverse sur un pont suspendu à quelque 200 pieds au-dessus du fond du précipice; la magnifique plage d'English Bay; les hauteurs Shaughnessy, sont autant d'endroits qui restent gravés dans la mémoire de ceux qui sont allés passer quelque temps dans la capitale commerciale de la Colombie-Anglaise.

Vancouver possède de superbes édifices, de confortables et luxueuses hôtelleries, des rues propres et bien disposées, une gare adéquate aux besoins du trafic et en un mot, tout ce qui peut en faire une moderne métropole; sa population, qui touche presque les 200,000 habitants, va sans aucun doute continuer à augmenter et il serait difficile de dire maintenant quelle position Vancouver occupera finalement sur le littoral du Pacifique.